

FORÊTS | La chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a effectué un diagnostic forestier pour un propriétaire qui a pu réaliser une terrasse en bois local à moindre coût.

La scie mobile : un outil bien adapté pour valoriser les bois d'œuvre des petites parcelles

La chambre d'agriculture des Hautes-Alpes œuvre pour le développement de la forêt privée et l'utilisation des ressources forestières dans les territoires. Elle agit également pour la promotion de l'utilisation des bois locaux en circuit courts : promotion de l'utilisation du bois dans les bâtiments agricoles, conseil et assistance pour l'utilisation du bois énergie.

Une des principales actions conduites en matière de développement de la gestion durable des forêts privées est la réalisation de diagnostic proposé gratuitement aux propriétaires. Il s'agit de faire par parcelle un état des lieux des boisements présents et de proposer les interventions sylvicoles les plus appropriées. La chambre consulaire a accompagné M. Blanc qui a bénéficié d'un diagnostic forestier pour sa parcelle boisée

de 0,28 ha située à la Fare-en-Champsaur en 2021. Dans cette parcelle peuplée d'une majorité de hêtres, se trouve une petite plantation de mélèzes âgés, représentant environ 50 m³ de bois sur pied. Ce petit lot de mélèzes est difficile à commercialiser auprès d'un exploitant forestier, car le volume à vendre est faible et les conditions de desserte et de dépôt ne sont pas faciles (plusieurs parcelles agricoles à traverser).

Une opération très rentable

Lors de la visite sur le terrain, M. Blanc a fait part d'un projet de réalisation d'une terrasse et a sollicité la chambre d'agriculture pour l'aider à trouver du bois adapté à cet usage. Il s'est avéré que les bois de mélèzes présents sur son terrain correspondent à cette utilisation extérieure et



L'intervention de la scie mobile a permis de réaliser les éléments nécessaires à la réalisation d'une terrasse en mélèze pour le propriétaire de la parcelle.

la quantité disponible lui a permis de réaliser son projet. Le technicien de la chambre d'agriculture lui a conseillé de faire scier ces bois sur place avec l'intervention d'une scie mobile. C'est ainsi que

45 m³ de grumes ont été abattus et déposés en bordure de champ en fin d'automne 2021. L'opération de sciage s'est déroulée en avril 2022. Il a fallu trois jours de travail pour que l'Entreprise Imbert

de Puy-Sanières transforme 35 m³ de rondins en poutres, lambourdes et planches de 30 mm nécessaires pour la réalisation de la future terrasse. Les doses ainsi que toutes les parties des troncs impropres au sciage (pointes, parties tordues ou comportant des défauts) seront utilisées par le propriétaire en bois de chauffage. Cette opération permet une réelle économie puisque le prix de revient du bois scié est très compétitif, voisin de 200 €/m³ (prestations pour l'exploitation des bois de 25 €/ht/m³ et pour le sciage de 80 €/ht/m³) et les frais de transport du bois sont pratiquement nuls. ■

Jean-Michel Rayne, CA 05

Si vous êtes propriétaire de parcelles forestières y compris de petites surfaces Jean-Michel Rayne de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, 06 71 07 71 37 peut vous aider à valoriser vos bois.